

L'INFO L.C.V.L.H.B N°1086

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur l'espace partagé LCHB.

13 JUILLET 2018

1. INFOS LCVLHB

IMPORTANT - ATTENTION - IMPORTANT

CREATION OU RENOUELEMENT DE LICENCE : Il est demandé aux clubs, avant de valider les demandes de licences, de vérifier que TOUTES LES CASES PRECEDEES D'UN * (rouge) sont bien complétées (les champs « latéralité » et « taille » deviennent obligatoires). Gest'hand refuse la qualification des licences non complètes.

MUTATION : La période officielle des mutations court du 1^{er} JUIN au 31 JUILLET 2018. A compter du 1^{er} Aout 2018, les mutations seront considérées comme hors période.

AFFILIATION : N'oubliez pas de transmettre par courrier ou Mail à (francine.liguecentre@orange.fr) la fiche facture pour votre ré-affiliation 18/19 ainsi que le chèque ou la preuve de virement. Vos licences et vos engagements ne pourront être pris en compte qu'à réception du règlement.

✚ COMPTE-RENDU DU BD DU 5 JUILLET 2018

Personnes conviées	Présent / Absent / Excusé
Michel BARBOT	Présent
Daniel GOUGEON	Excusé
Pascal GAUTHIER	Présent
François MEDIAVILA	Présent
Daniel VILLAIN	Présent
Marc PONS	Présent
Nathalie DELARUE	Excusée
Chantal BERTRAND	Présente
Jonathan MOUTON	Excusé
Stéphane NICOL	Présent

Points traités :

1 / Bilan des entretiens de fin de saison des salariés de la ligue et des comités (membres de l'ETR)

Le BD étudie les bilans des entretiens des salariés de la ligue qui ont été menés en juin dernier. Chaque salarié recevra une réponse personnelle à ses éventuelles demandes.

2 / Travail sur les ventilations des budgets alloués aux services de l'ETR

Le BD étudie les tableaux financiers établis par S. Nicol en matière de recettes-dépenses des actions menées par l'ETR tout au long de la saison 2017-2018.

Le BD décide des sommes allouées à chaque service pour la saison 2018-2019 et des modalités du pilotage financier. Tous les responsables de service (élu et salarié) recevront toutes les informations nécessaires à la bonne gestion des services.

3 / Travail sur les demandes de conventions 2018-2019

Le BD étudie 4 demandes de conventions concernant des compétitions de la ligue.

Le BD adressera au président de la commission "Statuts et règlements" de la ligue son avis sur les conventions étudiées.

4 / Travail sur la gestion du pôle espoirs masculin

Le BD étudie les coûts concernant le poste de surveillant d'internat du lycée Marceau du dimanche soir et la navette Orléans-Chartres (qui sert aux déplacements des jeunes entre leur domicile et le pôle les dimanches et vendredis).

Pour la navette du dimanche, les élèves pourront utiliser la navette du Conseil Régional (sans frais pour leur famille dans le cadre du dispositif d'aide aux déplacements des jeunes scolarisés). Lors de la saison 2018-2019, une solution sera étudiée avec les lycées accueillant les élèves du pôle pour la gestion de la navette du vendredi. Dans l'attente, la ligue continuera à financer une navette entre Chartres et Orléans le vendredi après-midi.

Pour la gestion de l'internat du dimanche soir, le BD souhaiterait que le lycée Marceau qui accueille le pôle espoirs participe aux frais liés à cette surveillance.

5 / Questions diverses

5.1 Etude de la demande de soutien du club du SID (41)

Le BD étudie la demande d'aide du nouveau club du SID.

5.2 Validation calendrier des réunions BD-CA-AG pour 2018-2019

Le BD valide le calendrier des réunions proposé par S. Nicol et évoque la formule de l'AG des comités et de la ligue pour juin 2019. Ce point sera mis l'ordre du jour du premier conseil d'administration de la ligue en septembre 2018.

5.3 Championnat territorial – 18 ans masculin

Benoit GUILLON rejoint la visio conférence pour traiter de l'organisation du championnat territorial – 18 ans masculin. Il est décidé mettre en place une compétition avec 18 équipes sur 24 journées.

5.4 Etude de l'acquisition d'un nouveau véhicule

Le BD traite de la question de l'acquisition d'un nouveau véhicule pour la gestion des déplacements des salariés techniques dans la région et décide de procéder à l'achat d'un utilitaire suite à l'étude financière menée au préalable.

5.5 Autre

Le BD souhaite que toutes les réunions de commissions de la ligue fassent l'objet d'un compte rendu. Il est donc demandé à tous les présidents de commissions d'établir un compte rendu qui sera transmis aux membres du BD.

Le BD étudie la mise à disposition d'Aurore Goubault, salarié du groupement d'employeur, au niveau de la ligue à compter du 01/09/2018. Il est entériné la mise en place d'une convention de 12 heures par semaine en moyenne pour la saison 2018-2019 à compter du 01/09/2018. Les missions confiées seront ventilées entre les services "formations" et "développement" de la ligue.

Pascal Gauthier - Secrétaire Général de la Ligue

2. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

✚ RAPPEL ENGAGEMENTS TERRITORIAUX JEUNES NIVEAU 2 ET SENIOR FEMININ

→ DOSSIER D'ENGAGEMENT AU CHAMPIONNAT TERRITORIAL SENIOR FEMININ ouvert à tous les clubs (concerne les équipes non engagées en championnat National ou Régional) doivent être retournés au secrétariat C.O.C. à l'adresse suivante : patricia.liquecentre@orange.fr pour le **8 SEPTEMBRE 2018 (délai impératif)**.

→ DOSSIERS D'ENGAGEMENT AUX CHAMPIONNATS TERRITORIAUX NIVEAU 2 MOINS DE 18 ANS MASCULIN, MOINS DE 18 ANS FÉMININ ET MOINS DE 15 ANS FÉMININ ouvert à tous les clubs doivent être retournés au secrétariat C.O.C. à l'adresse suivante : patricia.liquecentre@orange.fr pour :

→ **Niveau 2** : ▶ Matches de présaison, sur trois journées à partir du **29/9/2018**, pour les équipes prêtes → **Engagement pour le 20/08/2018 (délai impératif)**.

→ **Engagement de toutes les autres équipes pour le 20/09/2018 (délai impératif)** qui rejoindront les équipes de présaison, pour commencer le championnat **au 10/11/2018**.

Veillez trouver ci-dessous un récapitulatif des engagements réceptionnés au secrétariat C.O.C. : Attention ! Certains clubs non pas transmis le règlement financier. Merci de bien vouloir faire le nécessaire rapidement.

TERRITORIAL SENIOR FEMININ ENGAGEMENTS POUR LE 8 SEPTEMBRE		
1	1 ANGILL'HAND	8 CHAMBRAY THB
2	2 DREUX AC	9 ST AVERTIN S
3	3 HBC TOURY	10 ST CYR TAHB
4	4 NOGENT PERCHE	11 HBC CHATEAU-RENARD
5	5 HBC VALLEE D'AVRE 1	12 OUZOUER SUR LOIRE
6	6 HBC VALLEE D'AVRE 2	13 BEAUGENCY
7	7 ASPTT CHATEAUROUX	

ENGAGEMENTS POUR LE 20 AOUT 2018			
	T-18M Niveau 2	T-18F Niveau 2	T-15F Niveau 2
1	HBC TOURY	E VIERZON	BOURGES HB 18
2	HBC VALLEE D'AVRE	BOURGES HB 18 (2)	AST CHATEAUNEUF
3	US JOUE LES TOURS	HBC TOURY	HBC TOURY
4	ESVI VEIGNE	ECO ST HILAIRE	CO VERNUILLET
5	ST AVERTIN S	JARGEAU S	CHB AUNEAU (2)
6	LANGAIS CINQ MARS	HBC ST DENIS EN VAL	HBC VALLEE D'AVRE (1)
7	AC ROMORANTIN		HBC VALLEE D'AVRE (2)
8	HC BLAISOIS (2)		ASHB BREZOLLES
9	CSM SULLY		FJ CHAMPHOL
10	ECO ST HILAIRE		US JOUE LES TOURS (2)
11	JARGEAU S		CHAMBRAY THB (2)
12	US LA FERTE		ST AVERTIN S
13	HBC PITHIVIERS		ATHEE 1
14	HBC CHATEAU-RENARD		ATHEE 2
15			HC BLAISOIS
16			US ORLEANS
17			HBC PITHIVIERS

ENGAGEMENTS POUR LE 20 SEPTEMBRE 2018			
	T-18M Niveau 2	T-18F Niveau 2	T-15F Niveau 2
1	ST CYR TAHB	CO VERNOUILLET	
2		HBC VALLEE D'AVRE	
3		ST CYR TAHB	
4		US VENDOME	
5		HBC ST DENIS EN VAL	

✚ EXTRAIT DU REGLEMENT GENERAL

DETERMINATION DES CATEGORIES D'ÂGE :

* JEUNES FEMININES de 17 ans (2001) :

1) ▶ Relation Seniors Féminins – Moins 18 Féminins :

Pour la saison 2018/2019, à titre d'expérimentation, le Bureau Directeur de la ligue, autorise les équipes qui évolueront en **Régional ou Territorial Féminin**, si elles le souhaitent, **à faire doubler 3 jeunes joueuses**. Ces trois joueuses pourront disputer le Championnat Féminin à partir de la PNF jusqu'au plus bas niveau et disputer une rencontre en Moins de 18F le même week-end.



→ 3 Joueuses de 2001 autorisées à doubler sur un même week-end, ces joueuses ne comptent pas dans le quota de jeunes joueuses du club autorisées à doubler sur les championnats jeunes.

* JEUNES FEMININES de 15 et 16 ans (2003, 2002) : Voir « Développement formulaire 3 » joint dans la partie divers de ce bulletin.

2) ▶ En application des règlements généraux de la FFHB, article 36.2.6 page 52, Les joueuses de 15 et 16 ans, dont le nombre est inférieur ou égal à cinq, dans un club ne possédant pas d'équipe leur permettant d'évoluer dans leur amplitude d'âge, **peuvent être autorisées à évoluer en compétition territoriale adultes des plus bas niveaux** par le bureau directeur de la ligue, sous réserve :

- de l'accord de la commission d'organisation des compétitions concernée,
- de l'accord écrit des deux parents ou du représentant légal,
- de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours et téléchargé dans Gesthand.

→ Cette règle doit se comprendre comme :

▶ 5 joueuses isolées dans le club (pas d'équipe moins de 18 ans possible) autorisées à jouer au niveau Territorial Féminin Seniors

OU

▶ 5 joueuses au maximum en plus de 12 joueuses constituant déjà une équipe -18 Féminins, autorisées à jouer au niveau Territorial Féminin Seniors.

Dans l'hypothèse où un sportif apparaîtrait sur une feuille de match en l'absence d'autorisation préalablement saisie dans Gesthand, le match concerné sera donné perdu par pénalité par la COC.

EXTENSION DES AMPLITUDES D'ÂGE DÉFINIES PAR LES RÉGLEMENTS FÉDÉRAUX :

* JEUNES MASCULINS de 14 ans (2004) ET FÉMININES de 11, 14 et 16 ans (2007, 2004 et 2002) : Voir « Développement formulaire 2 » joint dans la partie divers de ce bulletin.

1) ▶ En application des règlements généraux de la FFHB, article 36.2.2 page 50, le Bureau Directeur de la Ligue **pourra autoriser des joueurs ou joueuses de la dernière année d'âge de la catégorie inférieure à évoluer dans la catégorie supérieure, pour les compétitions jeunes des plus bas niveaux du territoire** sous réserve :

- de l'accord écrit des deux parents ou du représentant légal,
- de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours et téléchargé dans Gesthand.

Dans l'hypothèse où un sportif apparaîtrait sur une feuille de match en l'absence d'autorisation préalablement saisie dans Gesthand, le match concerné sera donné perdu par pénalité par la COC.

→ Par exemple des joueuses nées en 2004 (14 ans) pourront évoluer dans la catégorie moins de 18 ans Féminin Territoriale Niveau 2.

* JEUNES FEMININES (EXCELLENCE SPORTIVE): Voir « Excellence Sportive formulaire 1 » joint dans la partie divers de ce bulletin.

1) ▶ Le Bureau Directeur de la Ligue pourra autoriser **des joueuses nées en 2004** à évoluer dans la catégorie -18 ans territoriale après demande du club argumentée et avis de l'ETR.

ATTENTION!

▶ La convocation de ces joueurs(euses) dans des sélections départementales, régionales ou nationales ne pourra pas donner lieu à une demande de report.

Trois joueurs et trois joueuses du même club licencié(e)s FFHB pourront jouer deux matchs dans le même week-end dans deux équipes jeunes (Moins de 18 Ans à Moins de 12 Ans Territorial, Régional ou Départemental) y compris dans la même catégorie mais dans deux championnats différents.

SAISON 2018 / 2019
DEMANDE D'AUTORISATION
POUR EVOLUER EN CATEGORIE -18 ANS
FEMININ (joueuse née en 2004)

Cette demande doit être accompagnée d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours et téléchargé dans Gesthand.

Demande du club

Je soussigné(e) : _____

Président(e) du club (nom complet) : _____

sollicite l'autorisation de jouer dans la catégorie : _____

pour la joueuse : _____

née le : _____ pour la raison suivante :

Avis justifié : _____

Date et signature du Président,

Autorisation parentale

Je soussigné(e) : _____, responsable légal

autorise ma fille : _____

à jouer dans la catégorie : _____

avec le club de : _____ (nom complet)

Date et signature du responsable légal,

Avis du Cadre Technique (CTF Comité)

Madame, Monsieur : _____

Avis favorable

Avis défavorable

pour les raisons suivantes : _____

Date et signature du CTF,

Avis de l'ETR Jonathan Mouton (Excellence Sportive)

Avis favorable

Avis défavorable

pour les raisons suivantes : _____

Date et signature du Cadre Technique,

Avis du Bureau Directeur

Avis favorable

Avis défavorable

pour les raisons suivantes : _____

Date et signature,

**SAISON 2018 / 2019
DEMANDE D'AUTORISATION
POUR EVOLUER EN CATEGORIE
D'AGE SUPERIEUR***

Seniors F (2002) 18M (2004) 18F (2004) 15F (2007)

(*) en vue de participer à un championnat territorial de plus bas niveau. Cette demande doit être accompagnée d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours et téléchargé dans Gesthand.

Demande du club

Je soussigné(e) : _____

Président(e) du club (nom complet) : _____

sollicite l'autorisation de jouer dans la catégorie : _____

pour le joueur(se) : _____

né(e) le : _____ pour la raison suivante :

Avis justifié : _____

Date et signature du Président,

Autorisation parentale

Je soussigné(e) : _____, responsable légal

autorise mon enfant : _____

à jouer dans la catégorie : _____

avec le club de : _____ (nom complet)

Date et signature du responsable légal,

Avis du Cadre Technique (CTF Comité)

Madame, Monsieur : _____

Avis favorable

Avis défavorable

pour les raisons suivantes : _____

Date et signature du CTF,

Avis de l'ETR Jérémie Perrin (Développement)

Avis favorable

Avis défavorable

pour les raisons suivantes : _____

Date et signature du Cadre Technique,

Avis du Bureau Directeur

Avis favorable

Avis défavorable

pour les raisons suivantes : _____

Date et signature,

**SAISON 2018 / 2019
DEMANDE D'AUTORISATION
POUR FAIRE EVOLUER
JOUEUSES ISOLEES (2003 - 2002)
EN CATEGORIE SENIORS ***

(*) en vue de participer à un championnat territorial de plus bas niveau. Cette demande doit être accompagnée d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du handball établi postérieurement au 1er juin de l'année civile en cours et téléchargé dans Gesthand.

Demande du club

Je soussigné(e) : _____

Président(e) du club (nom complet) : _____

sollicite l'autorisation de faire jouer dans la catégorie Seniors Féminin les 5 joueuses listées ci-dessous, pour la raison suivante :

Avis justifié : _____

_____ Date et signature du Président,

Liste des joueuses et Autorisations parentales

	1	2	3	4	5
Nom :					
Prénom :					
Née le :					

Je soussigné(e), responsable légal autorise mon enfant, à jouer dans la catégorie senior féminin

Nom représentant légal :					
Date :					
Signature :					

Avis du Cadre Technique (CTF Comité)

Madame, Monsieur : _____

Avis favorable

Avis défavorable

pour les raisons suivantes : _____

_____ Date et signature du CTF,

Avis de l'ETR Jérémie Perrin (Développement)

Avis favorable

Avis défavorable

pour les raisons suivantes : _____

_____ Date et signature du Cadre Technique,

Avis du Bureau Directeur

Avis favorable

Avis défavorable

pour les raisons suivantes : _____

_____ Date et signature,

✚ CONVENTIONS ENTRE CLUBS SAISON 2018/2019

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs de de l'ECO ST HILAIRE et de l'ESCALE ORLEANS concernant le Championnat Sénior Régional Féminin.
L'équipe de Sénior Régional Féminin s'appellera **EC ORLEANS/ESCALE**.

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs de l'ESCALE ORLEANS et de l'ECO ST HILAIRE concernant le Championnat National 3 Féminin.
L'équipe de N3F Centre Ouest s'appellera **ESCALE/ EC ORLEANS**.

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs du CO Vernouillet et du Dreux AC concernant le Championnat Prénational Masculin.
L'équipe de PNM s'appellera **DACOC HB1**.

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs du Dreux AC et du CO Vernouillet concernant le Championnat Excellence Régionale Masculine.
L'équipe de R2M s'appellera **DACOC HB2**.

La Commission Territoriale des Statuts et de la réglementation donne un avis favorable à la convention entre les clubs de l'US Joué les Tours, l'ESVI Veigné et St Avertin S. concernant le Championnat Territorial moins de 18 ans Masculin Niv. 1.
L'équipe de T-18M Niv. 1 s'appellera **Tours Métropole – Pôle Sud Handball**.

✚ MODIFICATION CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS MASCULINS (PNM et R2M)

La Commission Territoriale des Statuts et de la Réglementation autorise la création des conventions entre les clubs du CO VERNOUILLET et DREUX AC pour évoluer en Championnat Prénational masculin et Championnat Excellence Régionale Masculine.

Par conséquent :

- ▶ AST CHATEAUNEUF est repêché en PNM (n°9) en lieu et place de DACOV HB 2 (DREUX AC 2) qui passe en R2M (n°10).
- ▶ CO VERNOUILLET 2 en PNM (n°10) devient DACOV HB 1

Les modifications ont été apportées sur Gest'Hand.

3 COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE

✚ REUNION DU MERCREDI 18 JUILLET 18

La Commission Territoriale de Discipline de la Ligue du Centre Val de Loire se tiendra :

Le MERCREDI 18 JUILLET 2018 à 19 H 00 à Fleury les Aubrais et en visioconférence

Ordre du jour : - 2 dossiers du CD41
- 1 dossier du CD 28

4 INFOS F.F.H.B.

✚ TIRAGE DU TOUR PRELIMINAIRE DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE MASCULINE

WE du 1/2 Septembre 18 - ST PRYVE OLIVET HB – ST CYR TAHB

✚ TIRAGE DU 1^{er} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE MASCULINE

WE du 8/9 Septembre 18 JEANNE D'ARC BRUZ (N3) – DREUX AC (N2)
BLERE VCHB (N3) – ST PRYVE OLIVET HB (N3) ou ST CYR THB (N3)

✚ TIRAGE DU 1^{er} TOUR DE LA COUPE DE FRANCE NATIONALE FEMININE

WE du 8/9 Septembre 18 BLERE VCHB (N2) – MONCOUTANT SAM (N1)
AST CHATEAUNEUF (N2) – VILLIERS ETUDIANTS CLUB HB (N2)
BLANZAT SPORT MONTLUCON (N2) – E VIERZON HB (N2)
ROUEN HB (N2) – DREUX AC (N2)

✚ CHAMPIONNAT DE FRANCE « MOINS DE 18 ANS MASCULINS » SAISON 18/19

Ci-joint la composition de la poule 8 suite à erreur sur le nom d'un club

N°	Club
1	Tremblay en France Handball
2	Saran Orléans HB
3	Association Sportive Poissy Handball
4	Mainvilliers/Chartres Handball
5	Le Mans Sarthe Handball 72
6	US Créteil Handball

5 DIVERS

🚩 FLEURY LOIRET HB8

LE FLEURY LOIRET HANDBALL RECHERCHE DES BENEVOLES !

Pour la saison 2018-19, le Fleury Loiret Handball recherche des personnes intéressées pour rejoindre ses superbes équipes de bénévoles !

Vous souhaitez participer à la **16ème aventure consécutive des Panthères en division 1** ?

Vous voulez rejoindre une **superbe équipe d'organisation, soudée, attachante, dynamique, efficace ET conviviale** ?

Vous avez un peu / parfois / souvent **du temps que vous seriez prêts à consacrer au Fleury Loiret Handball** ?

Vous avez la volonté de **vous investir humainement** autour d'une équipe professionnelle ou dans le cadre des activités d'une association sportive et de ses équipes jeunes ?

REJOIGNEZ-NOUS !

Pour proposer votre candidature, [cliquez ici](#)

🚩 ECHANGES SAVOYARDS D'ENTRAINEURS

L'équipe d'organisation se prépare à vous accueillir en terre savoyarde du 24 au 26 août 2018 pour les nouveaux ESE2018 !

Cette 7e édition sera tournée cette année vers ces lieux de vie, de rencontres, de partage et d'efforts que sont nos clubs ! Comment développer harmonieusement son association, à travers l'entraînement, l'arbitrage, les nouvelles offres de pratique en tenant compte du facteur humain, point de départ de toutes ces aventures ...

Des séances, des rencontres sportives, et des témoignages avec des intervenants locaux mais aussi certains plus éloignés qui nous feront le plaisir de nous rendre visite.

De l'intérêt à développer des nouvelles pratiques en passant par la structuration des écoles d'arbitrage, et l'importance des intentions de nos joueurs à l'entraînement ... Bref, un programme destiné aux acteurs des clubs de tous horizons !

Comme lors des éditions précédentes, **3 formules** sont proposées :

- **formule 3 jours** : du vendredi 24 au dimanche 26 août 2018 ;
- **formule 2 jours** : samedi 25 et dimanche 26 août 2018 ;
- **formule 1 jour** : samedi 25 août 2018.

Bénévoles, salarié(e)s, diplômé(e)s ou non diplômé(e)s (circonstances de recyclage de vos diplômes fédéraux),...

Rejoignez-nous au cœur des Alpes pour 3 jours d'échanges et de rencontres autour du handball... mais aussi des valeurs communes à partager !

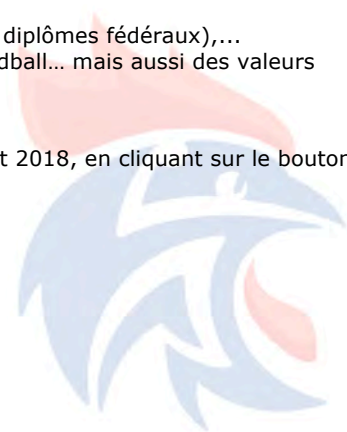
Planning, intervenants, lieux,... retrouvez les infos en cliquant [ici](#).

Pour vous accueillir dans les meilleures conditions, merci de vous inscrire, avant le 26 juillet 2018, en cliquant sur le bouton ci-dessous !

CONTACT :

Bruno GEOFFRAY (CTF - Ligue Auvergne Rhône Alpes)

5100000.bgeoffray@ffhandball.net - 06 01 65 30 80



LIGUE CENTRE
VAL DE LOIRE
FFHANDBALL